

Compte rendu du Conseil d'administration du Vendredi 28 novembre 2025

Le 28 novembre 2025, à la Saligue aux Oiseaux- 64- Biron, le Conseil d'administration de l'Association départementale des chasseurs de grand gibier des Pyrénées Atlantiques – ADCGG 64 - s'est réuni au siège sur convocation du Président en date du *13 novembre 2025*.

Les membres présents :

D. Thierry, B. Jacquemin, JL. Fascerias, G. Etchebarne, P. Collard, P. Regin, P. Garcia, P. Corrihons, D. Demas, A. Beaucoueste, E. Varrault, I. Etchebarne, L. Loze, P. Pinoteau, E. Girard.

Les membres excusés :

- MD. Demelas, C. Berducou, C. Lombart, C. Saint Julien, F. Cheron, G. Garcia. V. Yvorra.

Les membres absents :

- L. Baerenzung, B. Cavillon, A. Tavernier, JP. Moreau.

Le Président Pascal Regin a ouvert la séance à 18h30 en remerciant l'assistance et en énumérant les désistements de dernières minutes et les absents excusés.

15 membres étaient présents, 7 excusés, 4 absents, au final une vingtaine de membres sur 28 adhérents ont répondu présent à l'invitation. Résultat encourageant en comparaison aux années précédentes.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) CR réunion régionale du 8 juillet 2025 ;
- 2) Préparation du BGG 2026, (attribution des thèmes et modules aux intervenants volontaires)
- 3) Préparation de la saison des tirs à Mont ;
- 4) Réflexion sur la Com /Visio ANCGG : Comment animer son AD ;
- 5) Projet visite au salon Game Fair 2026 ;
- 6) Préparation d'une célébration pour les 25 ans de l'ADCGG ;
- 7) Questions diverses ;

1. Résumé de la réunion régionale du 8 Juillet 2025 : (P. Garcia)

Cette réunion était animée par Monsieur Jacky MARTIN (vice-président ANCGG-AD91) et Monsieur Manu MAUGUIN (administrateur ANCGG-AD24).

Etaient présents :

-Luc vigneron (AD16) - Patrick Garcia, Paul Collard (AD64) - Dominique Cormerais, Marie Alice Péricard (AD17) - Alain Malauzat, Marc Weber (AD24) - Didier Dejeans , Christophe Bultez (AD33) - Jonathan Guillermin, Nelly Leroy, George Leroy, Claude Gabriel (AD40) - Yannick Coyac, Jean Philippe Bertrand (AD82)

Le principal point à l'ordre du jour était:

-Débat national sur baisse du nombre de chasseurs (Analyse et solutions)

*Situation chasse en France *

En 1970 on comptait 2 300 000 chasseurs et en 2025 environ 1 031 000, malgré l'évolution des prélèvements Cerfs, Chevreuils et sangliers, donc inversement proportionnel aux nombre de chasseurs.

La baisse du nombre de chasseurs n'est donc pas liée aux populations d'animaux en croissance régulière.

On constate une augmentation des Permis nationaux, malgré la baisse des permis en nombre.

Il y a lieu également de prendre en compte que certains chasseurs peuvent être comptabilisés plusieurs fois au sein d'une même fédération.

On constate aussi le peu d'intérêt du monde agricole pour la chasse, sur 408 000 agriculteurs environ 10 % valident leur permis, même situation pour les forestiers. On ne jette pas la pierre mais c'est une constatation.

Un échange avec l'assistance a permis de dresser une liste de motifs et de ressentis expliquant la diminution des validations de permis dans les départements de la région. (*CR détaillé sur site ANCGG/AD64*)

2. Préparation du BGG 2026. (D. Delmas)

Cette année, nous avons lancé un appel à volontaires pour renforcer l'équipe de formateurs du brevet grand gibier. La condition être titulaire du BGG catégorie or.

Les cours du brevet sont répartis en 21 thématiques. 5 nouveaux animateurs renforceront l'équipe existante. La répartition des cours aux animateurs sera faite à la composition du calendrier début 2026.

Inscription à la session 2026, 4 candidats sont inscrits, 3 autres ont pris contact avec l'AD pour la marche à suivre. Une annonce via les supports de communication (internet, Facebook) sera faite.

3. Préparation de la saison de Tir 2026. (P. Regin)

13 journées de tir le samedi entre mi-mars et fin juillet se sont déroulées au stand des Francs-Tireurs de Mont.

Le nombre des séances a été sensiblement le même que l'année dernière. Toutes les séances du mercredi ont été annulées.

L'encadrement des chasseurs participant aux séances de tir a été assuré par des membres bénévoles de l'ADCGG64 et par un technicien de la FDC64.

212 chasseurs du département ont participé à ces 13 séances. Leur nombre a augmenté de 46 par rapport à 2024. En moyenne nous avons donc un peu plus de 16 chasseurs par séance.

(*Rapport détaillé Annexe -1- et sur le site ANCGG/AD64 rubrique Information dans l'espace adhérent*)

Le planning 2026 sera établi fin février avec la Fédé et le stand de Mont. A noter qu'une journée entière sera réservée pour les adhérents de l'AD.

Les besoins en encadrement sont de 3 à 4 personnes + le responsable de séance.

Nous n'avons plus que 2 responsables de séance, DD et Pascal.

Pour être responsable / référent tir, il faut effectuer un stage dispensé par l'ANCGG. Le calendrier de cette formation devrait être annoncé début d'année.

Pour renforcer l'équipe d'encadrement, Gérard et Eric .V. sont volontaires, en lice pour suivre le stage.

Néanmoins, renseignements pris auprès de l'ANCGG, vu que les 2 volontaires requièrent toutes les aptitudes pour assumer ce rôle et que les assurances organisateurs AD et Fédé couvrent ce type activité, rien ne s'oppose à ce qu'ils soient programmés comme responsable de séance dans le prochain calendrier avant d'avoir effectué le stage.

En complément, appel aux adhérents pour donner un coup de main au bon déroulement des journées tir est lancé, merci de vous faire connaître à Pascal qui en tiendra compte pour établir le planning.

4. Réflexion sur la communication /Visio ANCGG : Comment animer son AD – (P. Garcia)

Réunion visio du 10/11 : Comment faire vivre son association.

Constat, exemples et suggestions

Selon les départements, le nombre des adhérents à une association départementale varie entre 1 et 5 % des validations de permis de chasser prises dans le même département. Les évènements reliés au COVID ont fortement impacté le dynamisme du milieu associatif français. Certaines associations ont perdu jusqu'à 30 % de leurs adhérents sans les récupérer. Les associations départementales affiliées à l'ANCGG n'ont pas échappé à cette situation conjoncturelle. Certaines peinent encore aujourd'hui à retrouver leur niveau d'avant COVID. Nous souhaitons donc par ces quelques lignes énumérer (principalement aux nouveaux membres de bureaux) les quelques facteurs clés de développement d'une association départementale. (*Notice ANCGG détaillée en annexe 2*)

5. Projet visite au salon Game Fair 2026

Projet validé, +/- 14 personnes intéressées pour une excursion du Jeudi 11 au Dimanche 14 Juin 2026. Invitations fournies par l'ANCGG.

Point de ralliement pour le départ serait La Saligue aux oiseaux pour un regroupement sur 2 ou 3 véhicules. Gérard se renseigne sur le type de véhicules appropriés.

Les disponibilités de couchage dans le secteur du salon Game Fair étant déjà très limitées, Pascal propose de pré-réserver l'hébergement au CRG 41600 Nouan le Fuselier- Etablissement qu'il a déjà plusieurs fois fréquenté.

Renseignements pris : reste 18 places disponibles (3 chambres x 2 lits + 3 studios x 4 lits) pour les nuits de vendredi et samedi (75 € / personne pour 2 nuits et 3 Petits déjeuners)

En fonction du programme du salon il nous restera à déterminer si nous maintenons un départ le jeudi avec 1 nuit étape (CRG n'ayant pas de disponibilité) ou un départ le Vendredi 12.

Inscriptions à confirmer avant fin décembre auprès de Pascal. Merci

6. Préparation d'une célébration pour les 25 ans de l'ADCGG

Volonté unanime de marquer l'événement.

Question : On fait Quoi, Où, Quand et Qui- Fonction Budget

- a) Quoi : Soit s'associer à un événement prévu pour bénéficier de la fréquentation et faire Promo, A quel événement faudrait il s'associer ? ou célébrer en interne à l'AD.
- b) Où : Au Stand de tir les Francs-Tireurs de Mont
- c) Quand : Lors de la Journée tir réservée à l'AD
- d) Qui : Les adhérents et anciens adhérents à contacter (*Patrick*)

7. Questions diverses

Pierre Armand : Insister sur le nettoyage des armes aux séances de tir une démo par exemple, faire un retour à la Fédé des anomalies constatée sur les armes.

Eric.V : Proposer aux jeunes permis un passage au stand à Mont pour entendre les bonnes informations sur les armes.

Bruno : Comité Forêt Gibier aucune suite, volontaire pour suivre la formation mais dans l'ordre du raisonnable pas à 780 km.

Patrick : précise que l'ANCGG a annoncé avoir du retard pour ces formations Forêt Gibier en région car le modèle appliqué au Nord de la Loire ne peut être appliqué au Sud.

Relance l'enquête sur les munitions est toujours d'actualité, n'hésitez pas d'y répondre, trop peu de retour déplorée par l'ANCGG

David : Cotation trophée prévue le 20 Décembre

21h séance est levée pour faire place à un buffet préparé par Gérard et Patrick. C

ANNEXE - 1

Compte rendu annuel des tirs 2025

Comme d'habitude les tirs se sont déroulés au stand des Francs-Tireurs de Mont. Nous avons effectué **13** journées de tir le samedi entre mi-mars et fin juillet. Le nombre des séances a été sensiblement le même que l'année dernière. Toutes les séances du mercredi ont été annulées.

L'encadrement des chasseurs participant aux séances de tir a été assuré par des membres bénévoles de l'ADCGG64 et par un technicien de la FDC64.

Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier Mail : grandgibier64@gmail.com

Adresse Postale : Pascal REGIN - 226 Ch. Lacarrère - 64410 VIGNES- Tél : 06.09.60.35.94 Mail : vignes64@gmail.com

Siège social : Fédération des Chasseurs des Pyrénées Atlantiques-Iav du Guat - La Saligue aux oiseaux- 64303 ORTHEZ Cedex

212 chasseurs du département ont participé à ces 13 séances. Leur nombre a augmenté de **46** par rapport à 2024. En moyenne nous avons donc un peu plus de 16 chasseurs par séance.

Il faut noter que l'amplitude de participation par séance a été réduit par rapport à l'année précédente grâce aux efforts et aux relances du personnel de la fédération chargé des inscriptions. Néanmoins il y a toujours des sociétés qui réservent un créneau a priori et qui, le moment venu, n'arrivent pas à présenter le nombre de participants prévu ou qui réservent la journée complète et ne restent que la matinée.

Jusqu'à maintenant il était possible de se débrouiller au dernier moment pour compléter une liste ou faire venir des chasseurs non-inscrits sur la liste initiale. Ce n'est plus possible, le club de tir de Mont nous a refusé un après-midi (alors que la réservation du stand courait sur la journée) au prétexte que la liste des tireurs envoyée 15 jours au préalable ne prévoyait que la matinée. L'équipe que nous avions réunie au dernier moment a été renvoyée sans pouvoir tirer.

Cet état de fait peut conduire à une situation de tension stupide et inutile. **Ce genre de cas devra être évoqué et rédigé de façon précise lors de la rédaction de la Convention 2026.** Une journée qui est payée complète au club doit pouvoir être utilisée sans restriction.

Un autre point qui devrait être clarifié et **définitivement officialisé** dans la Convention concerne l'utilisation **du stand 50/100m, le matin uniquement**, pour le ciblage des armes et le réglage des optiques : jusqu'à maintenant le club de Mont nous permet « *gentiment* » d'utiliser ce stand, *très utile voire indispensable*, mais les changements de personnes et de mentalités pourraient bien conduire à ce que ce geste gracieux nous soit un jour refusé.

Cela deviendrait très préjudiciable pour nous au point de **remettre en cause l'opportunité de continuer à organiser nos séances à Mont**. Or nous n'avons aucune solution de remplacement.

L'idéal serait bien sûr que la FDC dispose de son propre champ de tir...

L'organisation d'une séance comporte généralement deux étapes. Un premier passage au stand 50/100 m pour le réglage des armes et optiques sur cible fixe et un deuxième temps d'entraînement au tir sur cible mobile au stand « sanglier courant ». Le nombre de tirs effectués est assez variable entre les individus mais en moyenne chaque chasseur effectue au moins 2 ou 3 séries de 5 tirs au sanglier courant. Les tirs s'effectuent à 30 m et, quand le temps le permet, pour ceux qui le désirent, à 50 m en fin de séance.

Sur les 13 séances, près de **3800 cartouches ont été tirées**, sur la cible mobile (**2573 cart**) et sur les cibles de réglage (environ **1200 cart**), ce volume reste à peu près constant et représente une moyenne d'une petite vingtaine de cartouches par tireur (elle était de 17 cart/tireur en 2018 et 18 cart/tireur en 2025), d'où la recommandation faite à chaque participant lors des inscriptions de se munir au minimum d'une **boîte de 20 cartouches**. Mais la remarque faite sur le CR des tirs de l'année dernière reste valable, *il y a encore des chasseurs qui arrivent pour une journée de tirs avec 6 cartouches dans la poche !!!*

Les résultats des tirs sur cible mobile sont assez constants d'un groupe à l'autre. La tendance relevée est :

En tirant à 30m (1790 tirs) : la proportion des tirs acceptables est exactement la même que celle relevée les années précédentes (995 / 1790 tirs), de même que celle des tirs hors cible (547 / 1790 tirs) et les tirs inacceptables représentent toujours un peu moins de 15% des atteintes (248 / 1790 tirs).

La qualité des tirs reste stationnaire au fil des années d'une façon globale, une bonne partie des chasseurs ayant l'occasion de tirer plus souvent en battues.

En tirant à 50m (783 tirs) : les résultats qui étaient déjà pratiquement **divisés par 2** les années précédentes ne s'améliorent pas vraiment. **On compte 299 tirs acceptables, 345 tirs hors cible et 139 tirs inacceptables.** Pour bon nombre de chasseurs non habitués au stand de tir la distance de 50 m paraît bien supérieure à l'évaluation des distances qu'ils pratiquent sur le terrain. Cette distance est hors de portée et bien trop difficile à atteindre pour la plupart des tireurs alors qu'ils sont persuadés en chasse pratique qu'avec leur carabine ils sont capables d'atteindre un sanglier à des distances bien supérieures ...

Les armes utilisées sont majoritairement des carabines (110 carabines semi-automatiques et 86 carabines à répétition), des fusils calibre 12 ou 16 (17), des carabines doubles dites « express » (10) et 1 Kipplauf.

133 armes sont équipées avec un point rouge et **63** avec une lunette de tir. *Compte-tenu de l'âge moyen du chasseur basco-béarnais il est réconfortant de constater qu'une grande majorité de chasseurs ne rechigne pas à s'équiper avec un moyen de visée optique adapté.*

Le total des armes présentées est supérieur au nombre de chasseurs présents car certains profitent, à raison, de leur venue pour faire régler plusieurs armes en leur possession.

Lors de ces séances de tirs on constate que les résultats obtenus par les **chasseurs qui tirent souvent** sont incontestablement **supérieurs à la moyenne** des participants aux battues qui ne tirent quelquefois que quelques cartouches par an.

L'intérêt d'offrir au maximum de chasseurs la possibilité de tirer 10 ou 20 cartouches le même jour et de se familiariser avec leur arme de battue ainsi que de prendre conscience des distances de tir et des limites de leur habileté au tir reste absolument indéniable.

Un deuxième objectif et non des moindres, est d'enfoncer le clou sur l'**aspect sécuritaire** et d'échanger sur les problèmes de sécurité et d'éthique que peut présenter l'**utilisation généralisée**, que certains souhaitent, **de la chevrotine en battue en milieu ouvert**.

L'intérêt des chasseurs du département pour cette activité se confirme année après année et c'est tant mieux. La fédération consent un gros effort pour assurer cette prestation, les bénévoles de l'ADCGG et les techniciens de la fédération qui encadrent les séances également mais le jeu en vaut la chandelle.

La sécurité en battue n'a pas de prix et le bénéfice apporté par ces journées de tirs, reconnu par l'ensemble des participants après chaque séance, mérite l'effort consenti.

Le président de l'ADCGG64
Pascal Regin

Addendum : en raison de son âge plus que vénérable et de son utilisation intensive le **plus ancien des 2 télescopes** utilisés à Mont pour relever les résultats au sanglier courant peut prétendre à une **retraite bien méritée**. Son remplacement, qui est d'un coût non-négligeable, par un ensemble **télescope + pied serait bienvenu pour la saison 2026**. Compte-tenu des conditions habituelles d'éclairage son grossissement maximum (70 ou plus) et sa qualité optique doivent être de bonne qualité.

ANNEXES

Communication / Visio ANCGG : Comment animer son AD

https://drive.google.com/file/d/1ZzKaYjLatZAWbgO8xw8Zz_o4Mjcny5fb/view?usp=sharing